



Paroisse de Quéven

Bulletin Paroissial de Quéven

N° 333 mars-avril 2016

Le Numéro: 2,00€

renouveau



40 jours dans le désert

LE CARÊME

POUR RÉVEILLER L'APPEL AUX VOCATIONS CONSACRÉES



Carême, temps de relecture :

- Quelles merveilles as-tu réalisées avec moi, Seigneur ?
- De quelles réconciliations as-tu eu l'audace de semer la joie pour moi, Seigneur ?
- Pour lesquels de mes rêves ouvres-tu la route devant moi, Seigneur ?

Carême, temps de célébration :

- du baptême, d'abord, et aussi du sacrement de la guérison spirituelle et de la renaissance, qui porte plusieurs noms : Pardon, Pénitence, Réconciliation... (confession), qu'on aime à commencer ensemble, au cours d'une célébration pénitentielle communautaire.
- de la semaine sainte, COEUR de notre vie chrétienne, au plus près du don que nous fait aujourd'hui Jésus. Semaine des Rameaux, de la Cène, du Chemin de croix, de la Passion, du silence du tombeau, et du feu nouveau et printanier de la Résurrection ; Pâques !

Carême, temps d'engagement :

- Partage, jeûne, prière, solidarité
- Les œuvres de miséricorde, rappelées par notre pape François pour cette année sainte de la Miséricorde :
 - les œuvres de miséricorde corporelles : donner à manger aux affamés, donner à boire à ceux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus, accueillir les étrangers, assister les malades, visiter les prisonniers, ensevelir les morts.
 - les œuvres de miséricorde spirituelles : conseiller ceux qui sont dans le doute, enseigner les ignorants, avertir les pécheurs, consoler les affligés, pardonner les offenses, supporter patiemment les personnes ennuyeuses, prier Dieu pour les vivants et pour les morts. »

En cette fin d'année de la vie consacrée, il nous revient aussi de demander au Seigneur les vocations dont notre monde et son Église ont besoin. Disons sans équivoque aux jeunes et aux enfants qu'on pourra être heureux demain de donner sa vie, comme religieuse, religieux ou prêtre en paroisse, au milieu du peuple des baptisés, témoins de cet appel : « Viens et suis-moi », parce que tous, nous avons « du prix à ses yeux ». Heureux comme on peut l'être aujourd'hui, et comme tant d'hommes et de femmes l'ont été dans le passé.

Saint et joyeux Carême, à la suite du Seigneur Jésus en nous réjouissant pour tous ceux qui célébreront bientôt leur baptême

Armél de La Monneraye+
recteur de Quéven



Comme tous les ans, à cette époque, nous recherchons des familles pouvant accueillir des enfants pendant trois semaines en juillet. Merci d'avance.

**Contactez : Maria au 07 68 30 86 03
Mona au 06 67 42 60 73**

IMAGES DE LA VIE PAROISSIALE

17 janvier 2016. Messe de la fête des peuples à Gestel...



...Et repas partagé avec la communauté vietnamienne à St. Méen.



24 janvier 2016. Messe des familles



(SUITE PAGE 7)



24 janvier 2016
La troupe «Coup de torchon» de Guidel,
Interprète «Le bal des escargots»

Spectacle organisé par le
«comité des trois chapelles de Quéven»



LA DERNIERE SEMAINE



Les Romains ne pouvaient tolérer que quelqu'un osât se revendiquer roi des Juifs, n'eût-il aucune armée derrière lui. Prétendre être le Messie c'est se poser, qu'on le veuille ou non, en ennemi potentiel de Rome. Mais Jésus n'a jamais parlé de son ascendance royale et encore moins revendiquer le trône d'Israël. On le voit, au contraire, éviter ses sympathisants « parce qu'il savait qu'ils allaient l'enlever pour le faire roi » (Jean, VI, 15). Et quand Simon s'écrie « Tu es le Messie » il leur demande de ne dire cela à personne.

Leurs recherches ont permis aux historiens de dater avec précision les derniers événements de la vie de Jésus. A la mi-mars de l'an 30, Jésus descend peu à peu vers Jérusalem (alors qu'il sait qu'Hérode et les autorités romaines projettent de l'éliminer.) où il entre **le dimanche 31 mars** : par son entrée

Quand il revient au Temple de Jérusalem **le lundi matin 1^{er} avril** après avoir passé la nuit à Béthanie, il voit sur le parvis des changeurs de monnaie (de nombreux Juifs viennent de l'étranger) et des vendeurs d'animaux destinés à être offerts en sacrifice. Tout cela générerait bien sûr de gros profits dont bénéficiait la caste des prêtres saducéens mais aussi leurs protecteurs romains. Et on le voit chasser

Le lendemain (nous sommes **le mardi 2**) il revient au Temple et doit affronter ses contradicteurs qui mettent en cause sa légitimité : quelle autorité as-tu pour faire cela ? et tentent de le piéger : faut-il payer l'impôt à César ? Et on connaît sa réponse, devenue célèbre : « Rendez à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui est à Dieu. » Ce même jour, il résume ce qui est à ses yeux la religion vraie, clouant le bec à ses contradicteurs : « Tu

Mercredi 3 : il s'agit de préparer la célébration de la fête de Pâque. Jésus charge pour cela deux disciples de trouver une salle assez grande pour y réunir tous ses disciples. La tradition chrétienne a fixé le dernier repas de Jésus avec ses disciples le jeudi soir. Mais, selon les historiens, ce serait plutôt le mercredi soir et il meurt le jeudi et non le vendredi

Quand il envoie deux disciples préparer le repas du mercredi soir, Jésus sent que l'affrontement avec les autorités est imminent ; il a appris que l'un des douze, Judas Iscariote, doit le trahir et il en informe les disciples : « en vérité, l'un de vous qui mange avec moi me trahira » (Marc, XIV, 18). Après le repas, il se retire avec eux au jardin de

L'arrestation de Jésus est suscitée par l'aristocratie sacerdotale mais c'est bien une opération menée par les Romains sur ordre du gouverneur Ponce Pilate. Pourtant, aux yeux des chrétiens, le peuple juif sera, jusqu'au concile Vatican II, le peuple décideur, responsable de la mort de Jésus. En réalité, ses ennemis étaient très minoritaires ; aussi souhaitaient-ils que son

provocatrice, fût-il juché sur un ânon, il proclame pourtant son aspiration au trône d'Israël et la foule ne s'y trompe pas : « Hosannah, fils de David... béni soit le roi qui vient au nom du Seigneur ». (Luc XIX, 39-40). Son but n'était pourtant pas de fomenter une émeute populaire.

tout ce monde, non qu'il veuille provoquer la révolution mais simplement dénoncer la corruption, comme les prophètes avant lui (Zacharie, Isaïe, Jérémie) et cette dénonciation reçoit une large approbation de la part de la foule exacerbée d'avoir à payer des prix exorbitants pour pouvoir s'acquitter de leurs devoirs religieux au profit de la caste du haut clergé que beaucoup exècrent.

aimeras Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toute ta force » et il ajoute le second commandement : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ; il n'y a pas de commandements plus grands que ceux-là. » Ses ennemis, qui voudraient le jeter en prison, sont freinés par son immense popularité : « Tout le peuple venait à lui pour l'écouter. » dit l'évangéliste Luc (XXI, 28).

parce que le vendredi, lors de la fête pascale, est aussi un jour chômé comme le samedi et il ne pouvait donc pas être question d'inhumer Jésus ce jour-là. Et c'est le dimanche matin que Marie de Magdala et l'autre Marie se rendent au sépulcre pour donner une sépulture plus convenable à Jésus. Ceci dit, ce problème de datation n'affecte pas la réalité des faits.

Gethsémani, au pied du mont des Oliviers ; Judas en profite pour quitter le groupe afin d'avertir les autorités : c'est l'occasion inespérée de fondre sur Jésus loin de la foule de ses sympathisants. Quant à l'institution de l'Eucharistie, que les croyants situent au cours de ce repas, elle relève de la foi et non du domaine de l'Histoire.

arrestation et son exécution se fassent dans la discrétion afin de ne pas ameuter la population, ce que n'aurait pas apprécié le gouverneur en cette période de fêtes. Les initiateurs ont certes été des Juifs, une minorité, mais ce sont les Romains qui sont responsables de sa mort : ceux-ci ne pouvaient pas accepter la moindre atteinte à l'autorité de Rome.

Le procès va se dérouler en trois étapes. D'abord, **le mercredi soir** Jésus est conduit chez le grand-prêtre Caïphe (une marionnette entre les mains de son beau-père Anna) ; celui-ci était nommé par le gouverneur romain et jouissait d'une grande influence politique, exerçait le contrôle des affaires religieuses et avait le monopole sur les activités commerciales liées au Temple. En s'attaquant à ces

Deuxième étape : **le jeudi matin**, Jésus est emmené chez Pilate. La version des faits telle qu'elle apparaît dans les Evangiles ne semble pas crédible aux yeux des historiens car elle tend à dédouaner Pilate ; or, c'est bien lui qui livre Jésus à ses légionnaires qui le flagellent et le mettent en scène : une couronne d'épines, un sceptre, un manteau : « salut, roi des Juifs. » Ce sera le chef d'accusation, rédigé en latin, grec et hébreu : « voici Jésus, roi des Juifs. ». Tel est donc bien le motif de la

Troisième étape : le crucifiement : celui-ci est un supplice typiquement romain, d'abord pour prévenir toute tentative de révolte des esclaves puis pour punir les Juifs tentés de se rebeller contre l'occupant. Elle a lieu sur un promontoire, le Golgotha (lieu du crâne) en dehors de la ville mais bien en vue des passants pour que ceux-ci sachent le sort que les Romains réservent aux séditionnaires. Des découvertes récentes permettent d'en savoir plus sur la « technique » : les clous étaient plantés dans les avant-bras et les pieds, ceux-ci posés l'un sur l'autre et cloués par l'os du talon ; le fessier reposait sur une pièce de bois. C'était une mort lente ; les Romains laissaient volontiers les corps pourrir sur la croix. Cependant, si on voulait hâter la mort on brisait les

activités, Jésus lançait un défi à son autorité. La décision est prise : Jésus doit mourir : « Si nous le laissons faire, tous croiront en lui et les Romains viendront et détruiront notre ville et notre nation. » (Jean, XI, 48). Cette comparution devant Caïphe et son beau-père se fait dans la clandestinité, de nuit, devant un Sanhédrin réduit.

condamnation : la sédition. Pilate, ayant appris que Jésus vient de Galilée, décide de le remettre à Hérode, présent ces jours-là à Jérusalem pour les fêtes. Celui-ci, qui a projeté sa mort depuis un moment, le soumet à un interrogatoire serré auquel Jésus refuse de répondre. Après s'être moqué de lui en l'affublant d' « un manteau magnifique » (Luc, XXIII, 11), il le renvoie à Pilate seul habilité à décider de sa crucifixion : Il condamne avec lui deux hors-la-loi coupables de révolte contre le pouvoir romain.

jambes des condamnés. Les Juifs ne souhaitent pas que le condamné passe la nuit sur la croix et encore moins le jour du sabbat. Jésus est mis en croix le jeudi matin à 9h. avec ses deux compagnons. Selon les Evangiles, on lui lance des quolibets tandis que sa mère et quelques disciples se tiennent à distance (Marc, XV, 25-33) Quand, après avoir brisé les jambes de ses compagnons, les soldats constatent que Jésus est déjà mort, un soldat, pour en avoir le cœur net, lui enfonce sa lance dans le côté. Il est 3h. de l'après-midi. Ses disciples obtiendront que le corps leur soit rendu pour une sépulture provisoire avant le début du sabbat le jeudi soir

Marcel Le Mouillour



ET S'IL N'ETAIT PAS RESSUSCITE ?

Selon un sondage réalisé par le journal « La Vie » en 2012, 38% des personnes qui se disent catholiques ne croient pas en la résurrection de Jésus. Mais à quoi bon, alors ? C'est saint Paul lui-même qui le dit dans son épître aux Corinthiens : « Si le Christ n'est pas ressuscité, votre foi est vaine. ». Sans la résurrection, le christianisme ne serait qu'un beau message d'amour, ce qui ne serait déjà pas si mal ! Il fonde nombre des valeurs auxquelles nous

Une question préalable : Jésus a-t-il vraiment existé ? Aujourd'hui, aucun spécialiste sérieux ne nie l'existence d'un personnage nommé Jésus, né en Galilée en 4 avant notre ère, crucifié vers l'an 33, « exécuté par le procureur Ponce Pilate » (Tacite,

sommes attachés. La résurrection est en effet le dogme central du christianisme mais elle est en même temps scientifiquement inconcevable ; et pourtant, si on ne peut prouver la réalité de la résurrection, on ne peut davantage prouver qu'elle n'a pas existé. Mais imaginons qu'elle n'ait pas existé : alors, les textes auraient été inventés et, si oui, sont-ils compatibles avec une telle hypothèse ? Et le christianisme aurait-il connu un tel essor ?

historien romain) et dont la vie publique fut brève, environ trois ans. Aucun Juif du premier siècle n'a nié son existence ni son procès. S'il n'a pas existé, on peut se demander comment un mythe a pu autant changer l'Histoire

(SUITE PAGE 10)



ET S'IL N'ÉTAIT PAS RESSUSCITÉ ?

(SUITE DE LA PAGE 9)

Entendons-nous sur le sens du mot ; la résurrection désigne le passage physique de Jésus de la mort, suite à sa crucifixion, à la vie manifestée le matin de Pâques. Il ne s'agit pas du miracle d'un cadavre réanimé qui reprend le

Que nous disent les Evangiles ? Joseph d'Arimatee, aidé par Nicodème, tous deux membres du Sanhédrin et favorables à Jésus, obtiennent de Ponce-Pilate de descendre le corps de la croix et de l'enterrer provisoirement en attendant la fin du sabbat. Le dimanche matin, les femmes se rendent au sépulcre pour donner au corps de Jésus les soins prévus par les rites juifs mais trouvent le sépulcre vide. Aucun document ne conteste ce fait. Ni les responsables juifs ni les Romains n'ont montré le corps de Jésus pour démentir sa résurrection. Imaginons un instant qu'elle n'ait pas eu lieu et qu'elle ait été inventée. Cela signifierait que les disciples ont dérobé le corps de Jésus et qu'ils aient tous été d'accord pour accrédi-ter l'idée de sa

Et ils ne sont pas tendres non plus avec leur propre comportement : ils se décrivent comme incrédules à l'exemple des pèlerins d'Emmaüs ou de Thomas qui a besoin de toucher les plaies du ressuscité pour croire. Et ils auraient « fabriqué » un Christ facilement reconnaissable; or, c'est à peine s'ils le reconnaissent; Madeleine le prend pour le jardinier ! D'ailleurs, ils ne s'attendaient pas du tout à une résurrection; pour eux, c'était la fin d'une belle histoire, d'un beau rêve. Alors, victimes d'une hallucination collective? Il eût fallu pour cela que tous aient ardemment désiré quelque chose, or l'idée même de résurrection était totalement étrangère à la mentalité juive.

Ajoutons encore que les divergences entre les récits des quatre évangélistes plaident plutôt pour leur authenticité. Des documents inventés auraient plutôt produit une seule vie de Jésus, cohérente de bout en bout. Mais, objectera-t-on, pourquoi alors ne s'être pas montré à tout le monde et d'abord à ceux qui l'avaient fait mettre à mort? C'est sûr, il se serait taillé un beau succès! C'est vrai mais agissant ainsi, il nous laisse la liberté de croire ou non. Ainsi, s'il est impossible de démontrer scientifiquement la

cours de sa vie d'avant pour mourir définitivement plus tard ; Jésus habite un corps transformé, supranaturel, qui n'est plus situé dans l'espace et le temps. L'Eglise parle d'un « corps glorieux ».

résurrection; c'est d'ailleurs ce que les chefs religieux ont pensé. Cette hypothèse posée, est-elle crédible? Le tombeau était bien gardé, l'entrée fermée par une grosse pierre; et pourquoi les disciples auraient-ils pris la peine d'enlever les bandes de tissu et de plier le linge à part? Et si les évangélistes avaient inventé cette histoire de résurrection, ils l'auraient écrite autrement. Nous n'aurions pas ces variantes que l'on constate d'un évangile à l'autre et ils ne se seraient jamais appuyés sur le témoignage de femmes, elles qui n'avaient même pas le droit de témoigner dans une cour de justice! Elles n'étaient rien! Aussi n'auraient-ils jamais écrit que Jésus était apparu d'abord à une femme, Marie-Madeleine. Personne n'aurait accordé de crédit à son témoignage!

Et s'ils avaient inventé cette histoire de résurrection (encore une fois étrangère à leur mentalité) seraient-ils allés jusqu'à accepter d'être martyrisés et mis à mort? Or, personne n'a pu leur faire abandonner leur conviction que Jésus était ressuscité. Les gens n'acceptent pas si facilement de mourir pour une cause qu'ils savent être fausse ! « Je crois aux témoins qui se font égorger. » (Pascal, XVIIème s.) Leur attitude est aussi étonnante; on les voit craintifs, apeurés; ils se cachent. Or, quelques jours après ils se mettent à annoncer avec force que Jésus est ressuscité; Difficile à croire s'ils ne l'ont pas effectivement vu.

résurrection de Jésus, il est tout autant impossible de démontrer qu'elle n'a pas eu lieu. Croire, ne pas croire sont deux attitudes éminemment respectables et doivent être respectées. « Dieu est ou il n'est pas(...) par raison, vous ne pouvez défendre nul des deux. Ne blâmez donc pas ceux qui ont pris un choix, car vous n'en savez rien (...) mais il faut parier. » (Pascal) On peut en dire autant de la résurrection. Pourtant, sans cet événement, l'aventure chrétienne aurait bien vite été achevée.

« Moi, historien athée, je ne sais pas ce qui s'est passé le matin de Pâques. Mais la face du monde en a été changée. On ne change pas la face du monde avec rien. » (Ernest Lavisse, 1842-1922)

Marcel Le Mouillour

Henri Becquerel (Paris, 1852 – Le Croisic, 1908)

Antoine Henri Becquerel est un physicien français, lauréat du prix Nobel de physique, partagé avec Pierre et Marie Curie.

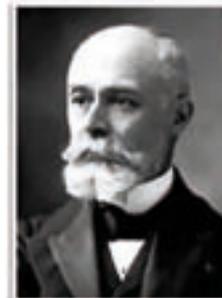
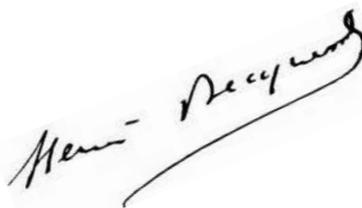
Henri Becquerel est né le 15 décembre 1852 à Paris, dans les bâtiments même du Muséum national d'histoire naturelle où naquit également son père, professeur au Muséum, comme le fut son grand-père Alexandre Edmond Becquerel.

Après ses études au Lycée Louis-le-Grand, il entre en 1872 à l'Ecole polytechnique puis en 1874 à l'école d'application des Ponts et Chaussées.

Il se marie en 1874 avec Lucie Jamin, fille de l'un de ses professeurs de l'Ecole polytechnique. Devenu veuf, il épouse en secondes noces Louise Lorieux, fille d'un inspecteur général des Mines.

Il obtient son diplôme d'ingénieur en 1877 et s'oriente vers la recherche, d'abord l'optique, puis la polarisation. En 1888, il soutient sa thèse de doctorat sur les recherches sur l'absorption de la lumière. Elu à l'Académie des sciences, comme le furent son père et son grand-père, il poursuit son travail et entre comme professeur à l'Ecole polytechnique en 1895.

Il découvre, par hasard, la radioactivité alors qu'il fait des recherches sur la fluorescence des sels d'uranium. Il annonce ses résultats le 2 mars 1896 et reçoit la médaille Rumford. En 1897, Marie Curie choisit ce sujet pour sa thèse de doctorat et découvre, avec son mari, Pierre Curie, les éléments chimiques qui en sont à



l'origine et rebaptise cette propriété « radioactivité ».

La radioactivité est un phénomène physique qui dégage de l'énergie sous forme de rayonnements ionisants. Les conséquences de la radioactivité sur la santé sont complexes. Elles dépendent de l'intensité du rayonnement, de la durée d'exposition, du type de tissu concerné. Le risque est proportionnel à la dose reçue. Toute dose de rayonnement comporte un risque cancérigène et génétique, mais l'académie de médecine estime que les craintes pour le système nerveux, la respiration, la digestion, la reproduction ne sont pas justifiées.

C'est en 1903 qu'il reçoit la moitié du prix Nobel de physique (l'autre moitié est remise aux époux Curie) « *en reconnaissance des services extraordinaires qu'il a rendu en découvrant la radioactivité spontanée.* » L'unité physique de la radioactivité porte le nom de « becquerel ».

En 1908, il devient membre étranger de la *Royal Society* ; et meurt quelque temps après au manoir de Pen Castel, propriété de la famille Lorieux, au Croisic.

jo-caro@orange.fr

De Allende à Zola, découvrez les 129 personnages
dont une rue de Quéven porte le nom sur le site de la paroisse :
paroisse quéven ... Renouveau ...N°0, hors série,rues de Quéve

LA VIE PAROISSIALE (au 8 février 2016)

Service de prière pour les défunts : dimanche 6 mars 2016 à la messe de 10h30

Marie-Thérèse LE CORDROCH – Marcel GAUDUCHEAU - Michel BODIN – Eugène CARLO – Agnès TALVAS – Yvette MEUROU – Emma GARNIEL – Denise PALABE – Pierre LE GAL – Joseph LE DIORÉ – Jeannine FOUQUERAY – Charles LE GALL – Alain LE PAGE – Jeanne BERNUGAT – Jeanne GOASGUEN – Sylvie ROLLAND – Marie-Thérèse LE PARC – Francine RAOUL - Héléne GUILLEMOT – Robert THIERRY – Annick THIBEAULT – Patrice SERRANO – Robert LE NAVENEC – Jeannine ANDRÉ – François PRIMAS – Jean-Jacques LALLINEC - Armande ROPERH (25 août, Espagne) – René LE FORESTIER – Yvon ROLAND – Éléonore COURTET – Raphaël ARIGONI – Francine LE CUNFF – Danielle LE BOURVELLEC – Marie-Françoise DE CIAN – Marie-France HERVÉ – Jean-Claude LE BRETON - Joseph LE DIORÉ – Maximin BOLAY – Auguste François LE CLOIREC - Élixa SYLVESTRE - Marie-Christine HOREL - Albertine LE MÉTAYER - Armand LE GLOIANNEC - Jeannine HADDOUCHE - René YHUEL - Marcel BEUZET - Marcel LE CORRE - Janine GOUX - Marie-Louise FAVEUR - Jean LE FOULGOC - Marie-Angélique LE TRÉHOUR - Jacques DEZETTER - Michel LE CUNFF - Joël RANNOU

Service de prière pour les défunts de l'année écoulée ; le 1er dimanche du mois à 10h30

Messes : **mardi à 8h30** (laudes à 8h10), **jeudi à 19h00** (vêpres à 18h40)
samedi 18h30 (en cas d'absence de prêtre, célébration de la Parole et communion) **dimanche 10h30**

Mars

Les messes sans intention particulière ne sont pas annoncées

| | | |
|------------------------|---------------|---|
| Dimanche 7 | 10h30 | Messe, Service de prière pour les défunts, pour Eugène Carlo |
| | 15h00 | Concert de la chorale et des musiciens de la paroisse, à l'église |
| Vendredi 11 | 17h00 - 18h00 | Éveil à la foi (15mn. ouvert à tous) + Première rencontre vers le baptême, à l'église |
| Samedi 12 | 18h30 | Messe (quête pour le CCFD - Terre solidaire) |
| Dimanche 13 | 10h30 | Messe, pour Charles Dauvier, Max Bolay, Antoinette Le Bouhard (quête pour le CCFD - Terre solidaire) |
| Samedi 19 | 8h30 | Messe, Solennité de Saint Joseph "Jubilé des collégiens" - Lorient |
| | 18h30 | Messe des Rameaux et de la Passion, pour Charles Le Gall |
| Dimanche 20 | 10h30 | Messe des Rameaux et de la Passion , pour Eugène Carlo, Jean-Jacques Lallinec |
| Mardi 22 | 18h00 | Célébration pénitentielle |
| Jeudi saint 24 | 19h00 | Messe en mémoire de la Cène du Seigneur, à Quéven, pour tout le doyenné de Pont-Scorff |
| Vendr. saint 25 | 17h00 | Chemin de croix, à l'église - <i>jour de jeûne</i> |
| | 18h30 | Lecture commune de la Passion - église Apostolique de Quéven (6 rue Édouard Herriot) |
| | 20h00 | Célébration de la Passion du Seigneur - église de Gestel |
| Sam. saint 26 | 11h00 - 12h00 | Confessions |
| | 21h00 | Résurrection du Seigneur - Veillée pascale |
| Dimanche 27 | 10h30 | Résurrection du Seigneur - Messe de Pâques , animée pour les familles. Baptême de Elliot et Lili Primault, Messe pour deux familles, Anne-Marie Le Gall, Max Bolay |
| | 18h30 | "Jésus sauet biù ag er bé" - Overenn e brehoneg (messe en langue bretonne) |
| Jeudi 31 | 19h00 | Messe, pour Eugène Carlo |

Avril

| | | |
|-------------|---------------|--|
| Samedi 2 | 18h30 | Messe de la divine Miséricorde, baptême de Aurélien Balcon |
| Dimanche 3 | 10h30 | Messe de la divine Miséricorde, Service de prière pour les défunts, pour Anne-Marie Le Gall, |
| Lundi 4 | | Retraite des Confirmants - Solennité de l'Annonciation du Seigneur |
| Mardi 5 | | Retraite des Confirmants |
| Samedi 9 | 11h00 - 12h00 | Éveil à la foi (15mn. ouvert à tous) + Première rencontre vers le baptême, à l'église |
| Dimanche 10 | 10h30 | Messe, baptême de Élixa et Clémentine Guillon, pour Eugène Carlo, Pierre Lebouc |
| | 12h00 - 17h30 | Fête paroissiale aux Arcs - Repas, jeux, animations, crêpes |
| Samedi 16 | 11h30 | Baptême de Margot Debruyne |
| Dimanche 17 | 9h30 - 16h00 | Journée de préparation au mariage - Salle Saint-Méen |
| | 10h30 | Messe, pour madame Talvas, Eugène Carlo, Jean-Jacques Lallinec, Max Bolay |
| Dimanche 24 | 10h30 | Messe, Célébration de la Confirmation, pour deux familles |
| | 18h30 | Overenn e brehoneg (messe en langue bretonne) |
| Mardi 26 | 8h30 | Messe, pour Charles Le Gall |

1ère Communion : dim. 8 mai - 10h30
Profession de Foi : dim. 12 juin - 10h30

Pape François "J'ai un grand désir que le peuple chrétien réfléchisse durant le Jubilé sur les œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles. Ce sera une façon de réveiller notre conscience souvent endormie face au drame de la pauvreté, et de pénétrer toujours davantage le cœur de l'Évangile, où les pauvres sont les destinataires privilégiés de la miséricorde divine. La prédication de Jésus nous dresse le tableau de ces œuvres de miséricorde, pour que nous puissions comprendre si nous vivons, oui ou non, comme ses disciples."

Prière de Saint Ignace de Loyola

Seigneur Jésus, apprenez-nous à être généreux, à vous aimer comme vous le méritez, à donner sans compter, à combattre sans souci des blessures, à travailler sans chercher le repos, à nous dépenser sans attendre d'autre récompense que celle de savoir que nous faisons votre Sainte Volonté. Amen.

Paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul-QUEVEN

PRESBYTÈRE

02 97 05 05 54 (éventuellement, laisser un message)
57, rue Jean-Jaurès 56530 Quéven
- C.C.P. Nantes : 908-82 U
Web : <http://www.paroissequeven.fr>
Mail : paroisse.queven@wanadoo.fr

AU SERVICE DE LA PAROISSE

Armel de la Monneraye, prêtre - tel. 06 24 54 22 64 - Mail : a.dlm@free.fr
Bernard Haï, prêtre, presbytère de Gestel. - Tél. 06 76 54 90 00
Correspondante du GAP : Chantal Uguen
Mail : chantaluguen@yahoo.com
Animatrice de pastorale : Françoise Alverne
Mail : aumonerie.queven@wanadoo.fr

MESSES À LA PAROISSE

Mardi : 8h30 - Jeudi : 19h
Samedi : 18h30 - Dimanche : 10h30

Eglise ouverte :

Du lundi au samedi de 9h à 18h30
Dimanche de 9h à 12h

ACCUEIL AU PRESBYTÈRE

Tous les jours de 10h à 11h30 à et de 17h à 18h30 - sauf le samedi après-midi et le dimanche.

BAPTÊMES

Faire la demande au presbytère deux mois avant la date prévue. Les baptêmes sont célébrés le samedi à 11h30 (selon disponibilité des prêtres), le dimanche après la messe de 10h30 ou pendant la messe. L'inscription aura lieu au presbytère.

MARIAGES

Prendre contact au moins 3 mois avant la célébration.
Il sera alors proposé une préparation au mariage.

COMMUNIONS AUX MALADES

Faire la demande au presbytère

OBSÈQUES CHRÉTIENNES

Lors d'un décès, la famille est invitée à passer au presbytère ou à prendre contact avec le Père Armel sur son portable 06 24 54 22 64

SERVICE DE PRIÈRES POUR LES DÉFUNTS

Chaque premier dimanche du mois, à la messe de 10h30

ÉGLISE OUVERTE

Chorale paroissiale : répétition salle St. Méen le vendredi à 20h.

ADRESSES SANTÉ

SAMU : 15

POMPIERS : 18

MEDECINS DE GARDE : 02 97 68 42 42

SOS MEDECINS : 08 25 85 03 08

Médecins généralistes :

Ayma Christian - 50, rue Jean Jaurès..... 02 97 05 05 86
Cristini Sylvain - place du Général De Gaulle..... 02 97 05 00 24
Lahire Jean-Pierre - 4, rue de la Gare..... 02 97 05 01 18
Le Bouquin Jean-Pierre - 4, rue de la Gare..... 02 97 05 08 67
Poirier Françoise et Weyne Laurène - 39, rue Jean Jaurès..... 02 97 59 51 77

Maison médicale - 14, rue Anatole France :

Gallen Bernard, Le Gallo Martine et Loïc, Fiche Annie..... 02 97 05 10 09

Infirmiers :

CABINET PLACE PIERRE QUINIO :
Bouvier Cathy, Dolz Delphine..... 02 97 05 39 98
Gigou Sophie..... 06 12 90 11 41
CABINET PLACE PIERRE QUINIO :
Hado Laurence, Jeannin Isabelle,
Le Goue Manuella, Ropers Gwenaëlle..... 02 97 64 25 04
Quemerais Martine..... 02 97 05 16 27
14 RUE VICTOR MASSÉ :
Aurélien Puren..... 06 78 72 82 01
CABINET 10, RUE JEAN JAURÈS :
Le Moel Yves-Marie et M. Dollet..... 02 97 05 06 01
Labro Yves, Raoul Franck
1, rue Emile Le Molgat..... 02 97 05 16 11
Feret Philippe, Pinto Loïc - Kerlaran..... 02 97 05 42 98
Le Roux Véronique, infirmière D.E
25 Kéroulan - 56530 Quéven..... 06 63 21 86 94
Cannone Catherine..... 02 97 05 41 63
Cabinet 9, allée du Coteau
Zeo Fabrice (agrée "chimio") 02 97 83 92 41..... 06 10 23 12 74

Cabinet, 3 rue des Peuliers :

Lafourcade Dominique Orthophoniste DFM Nantes..... 02 97 05 00 55
Paquette Anne-Marie Kinésithérapeute D.E..... 02 97 05 04 13
Debuire Alice Sage Femme D.E..... 06 16 57 34 18

Ambulances

Even-Le Floch - 181, rue de Belgique - Lorient..... 02 97 83 20 20
Quéven Ambulance - Beg Runio..... 02 97 05 43 25

Taxis-Transports Médicaux

Taxi Quévenois -Magali Le Hen
La Trinité..... 06 29 99 14 69 / 02 97 05 30 30
Maucort Sandra..... 06 76 11 58 65

Masseurs-Kinésithérapeutes

Stragliati Nicolas, Stragliati/Kries Caroline,
Choo-Kun/Bellaud Marie, Madec Rémy - 4, rue de Kerdual..... 02 97 05 34 85
Leroy Jean-Baptiste, Gouzerh Nolwenn, Guenin Xavier,
Ramare Florent, De Puniet Leslie - 38, rue Jean Jaurès..... 02 97 05 15 50

Osthéopathes

Leroy Jean-Baptiste - 60, rue Jean Jaurès..... 06 81 69 30 02
Keller Céline - 60, rue Jean Jaurès..... 02 97 80 85 58
Combot-Seta Marine - 4, rue Kerdual..... 02 97 05 34 85

Chirurgiens-Dentistes

Hénaff-Madec Rozenn - Place de la Ville de Toulouse..... 02 97 05 27 40
Jésus Laurent - 64, rue Jean Jaurès..... 02 97 05 02 50
Le Pavec Vincent, Prietto Jocelyne
Maison médicale - 14, rue Anatole France..... 02 97 05 05 43
Coreau Frédéric, Spécialiste qualifié en orthopédie dento-fasciale
Résidence Les Arcs 7, rue Jean Jaurès..... 02 97 05 33 60

Orthophoniste

Dulac Marilyne - 60, rue Jean Jaurès..... 02 97 35 36 57

Audioprothésiste

Agnès Boulben - 1, rue de la Gare..... 02 97 37 94 67

Pédicures - Podologues

Rnaud Isabelle - 4, rue de la Gare..... 02 97 05 41 08
Desretres Marine - 60, rue Jean Jaurès..... 02 97 05 33 27

Opticiens

Clair Optique - Floch Pascale - 34, rue Jean Jaurès..... 02 97 05 41 78
Hazevis V. et Checco I., place de la Ville de Toulouse..... 02 97 05 05 79
Vision Plus - centre commercial Leclerc..... 02 97 24 46 65

Pharmacies

Charnal Daniel - 10, place de la Ville de Toulouse..... 02 97 05 09 31
Pharmacie Jaurès -30, rue Jean Jaurès..... 02 97 05 07 10
Pharmacie centre commercial Leclerc..... 02 97 35 06 58

Laboratoire d'Analyses Médicales BIOLOR

Barreteau Lucette et Le Roux Dominique
2, place de la ville de Toulouse..... 02 97 05 20 03

ADRESSES UTILES

MAIRIE DE QUÉVEN

Du Lundi au Vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h - Le Samedi de 9h à 12h
Services administratifs Place Pierre Quinio..... 02 97 80 14 14
Point Accueil Emploi..... 02 97 80 14 15
Services techniques Route de Gestel..... 02 97 05 08 11

Déchetterie

Lundi, Mercredi, Vendredi de 9h30 à 12h - 13h30 à 18h.
Samedi de 9h à 12h30 - 13h30 à 18h.

MEDIATHÈQUE « Les sources »

Place de la Ville de Toulouse..... 02 97 80 14 20

HORAIRES D'OUVERTURE : Mardi et Vendredi 14h à 18h30

Mercredi 10h à 12h30 et 14h à 18h30 - Jeudi 10h à 12h30

Samedi 10h à 12h30 et 14h à 17h30

ÉCOLES à QUÉVEN

MATERNELLES

Privée - Saint-Joseph - 1, rue Julien Moëlle..... 02 97 05 05 01
Publique - Rue Joliot-Curie..... 02 97 05 06 18
Publique - Rue Anatole France..... 02 97 05 00 40

PRIMAIRES

Privée - Saint-Joseph - 1, rue Julien Moëlle..... 02 97 05 05 01
Publique - 68, rue Jean Jaurès..... 02 97 05 04 02
Publique - Rue Anatole France..... 02 97 05 04 99

SECONDAIRE

Collège Joseph Kerbellec Route de Gestel..... 02 97 05 08 58

A KERDUAL

Maternelle et Primaire publique..... 02 97 21 00 02

MULTI-ACCUEIL "Le Nid Douillet" 9, rue de la Gare..... 02 97 05 25 25

Accueil des enfants de 1 mois à 6 ans.

Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 18h. fermé le Samedi

SECOURS CATHOLIQUE Espace Saint-Eloi, rue Professeur Lote

Permanence vestiaire : Jeudi de 14h à 16h (sauf vacances scolaires)

Atelier créatif : Mardi de 14h à 16h

RENOUVEAU bulletin paroissial de Quéven

I.S.S.N 0182-7650

Rédaction, Administration, Publicité : Presbytère 57, rue Jean Jaurès - 56530 Quéven
Imprimerie Basse Bretagne Quéven - 02 97 36 35 05